




L'ABC du Pilat, finalisation et poursuite

8 juin 2023








ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES PILAT BIODIV'





Pilat Biodiv'





Bienvenue sur l'atlas de la biodiversité du Parc du Pilat



Le Parc naturel régional du Pilat met à votre disposition l'ensemble des espèces sauvages observées sur son territoire par ses agents et son réseau de partenaires.


Chaque nouvelle observation alimente en temps réel les fiches de chaque espèce que vous consultez, dans une volonté de partage et d'enrichissement des connaissances sur la biodiversité.

Cet atlas vous présente des observations réalisées dans le cadre de différents protocoles scientifiques et études menés sur le territoire.

Cependant, il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif ni d'une répartition complète des espèces du Pilat.


[En savoir plus](#)





© Guillaume CHORGNON - PNR du Pilat
Polyommatus icarus (Notteburg, 1775)
Azuré de la Bugrane (A), Argus bleu (A), Azuré d'icore (A), Icare (A), Lycène Icare (A), Argus icore (A)



ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES PILAT BIODIV'







Pilat Biodiv'

Rechercher une espèce

Rechercher une commune






© F. Serre Collet



 Classe : *Amphibia* > Ordre : *Urodela* >
 Famille : *Salamandridae* > Genre : *Salamandra*

Autre(s) portail(s) :



Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758) © P. Gourdain - CC BY-NC-SA

P. Gourdain



+
-

📍

i

🔍

504
observations

📏

40
communes

👤

104
observateurs

🔍

Première
observation

Informations sur l'espèce

Description
Milieu
Statuts de protection
Synonymes

Non renseignée pour le moment.

Autres sources d'informations sur l'espèce :




Observations mensuelles

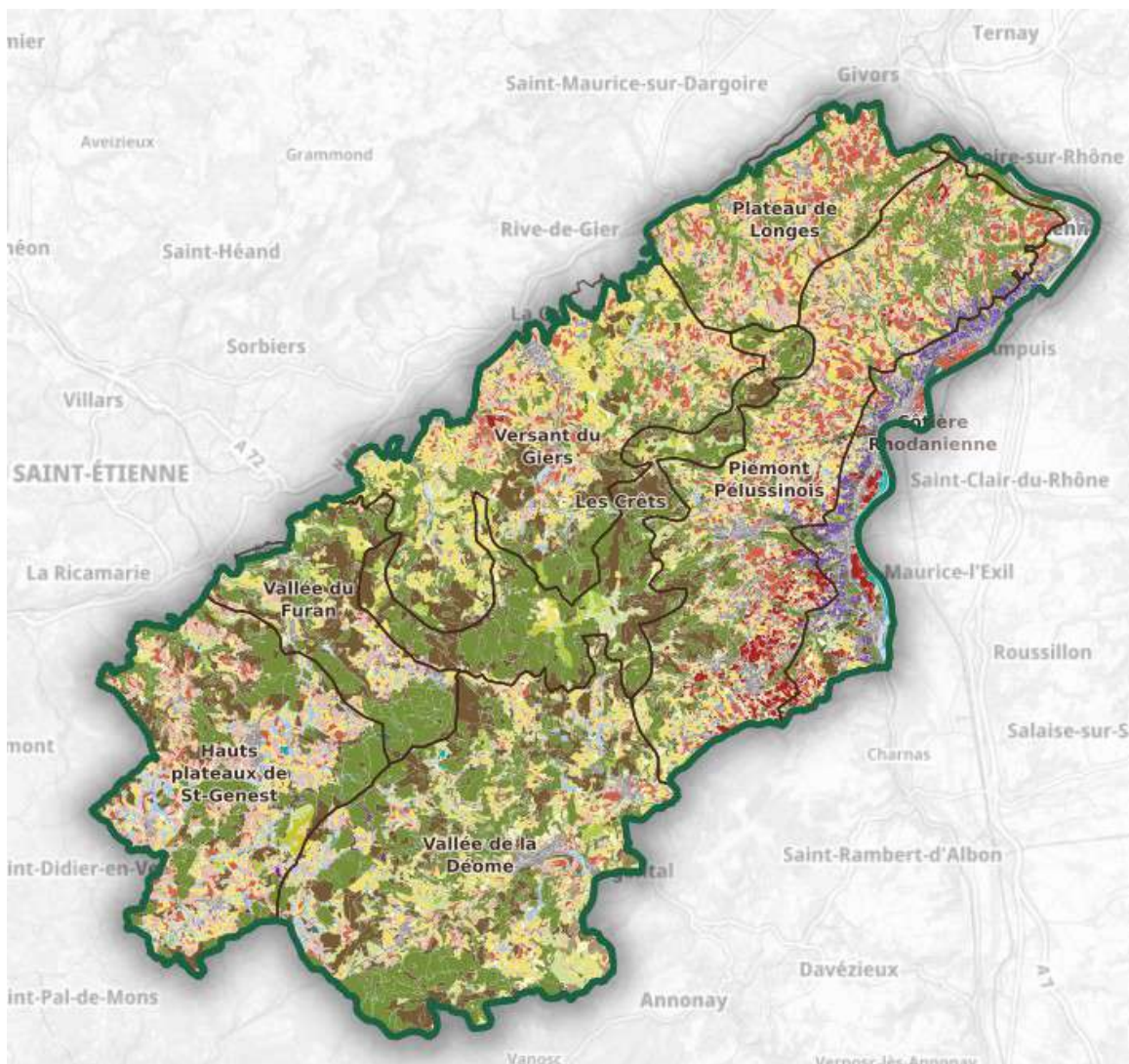


Mois	Nombre d'observations
Janvier	15
Février	15
Mars	95
Avril	80
Mai	65
Juin	85
Juillet	10
Août	10
Septembre	10
Octobre	80
Novembre	30
Décembre	10



ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES

CARTOGRAPHIE DES HABITATS





ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES LES FICHES COMMUNALES



La biodiversité à Farnay

D'APRÈS LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2018, avec les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc du Pilat a hiérarchisé, complété et homogénéisé les connaissances naturalistes.

Les données présentées sur ce document ont été recueillies entre janvier 2010 et mars 2021. Elles ne sont pas exhaustives, on ne connaît jamais tout d'un territoire. Elles font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité de chaque commune.

FARNAY : FICHE D'IDENTITÉ

Département de la Loire
Saint-Étienne Métropole
Superficie : 7,93 km²
Nombre d'habitants : 13 993
Altitude minimale et maximale : 315 m - 792 m



LES CHIFFRES CLÉS

10 833 OBSERVATIONS

350 ESPÈCES DONT

25 MENACÉES

LE MILIEU NATUREL DOMINANT



LES PRAIRIES NATURELLES

L'ESPÈCE PHARE



LE BUSARD CENDRÉ

DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À FARNAY

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).

Voir détails page suivante.



Oiseaux



Mammifères



Amphibiens



Reptiles



Insectes

(butor et papillon)



Fleurs



Mousses

Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.





ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES LES FICHES COMMUNALES

LES ESPÈCES À FARNAY

Les écosystèmes et la biodiversité qui s'y abrite, sont en constante évolution. Ces chiffres sont une photographie à un instant t de ce que l'on connaît sur la commune entre janvier 2010 et mars 2021.

GRUPE D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE D'ESPÈCES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)
Oiseaux 	129 (226)	10 002 (284 791)	23 (83)	2 405 (60 535)
Mammifères 	31 (70)	300 (12 690)	1 (14)	69 (1 793)
Amphibiens 	10 (15)	204 (3 800)	1 (3)	16 (309)
Reptiles 	6 (19)	63 (4 699)	0 (1)	0 (104)
Insectes 	26 (348)	58 (9 881)	0 (1)	0 (5)
Fleurs 	99 (1 085)	154 (42 485)	0 (26)	0 (849)
Mousses 	49 (251)	52 (2 604)	0 (0)	0 (0)
Total	350 (2 014)	10 833 (380 950)	25 (108)	2 490 (63 604)

*Les espèces sur liste rouge régionale UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont les espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique).

3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À FARNAY

SONNEUR À VENTRE JAUNE - BOMBINA VARIEGATA

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud. Ses signes distinctifs : son fameux ventre jaune ou orange vif parsemé de taches sombres, et ses pupilles en forme de cœur. Seules quelques localisations de ce crapaud sont connues dans le Plat.

BUSARD CENDRÉ - SAXICOLA RUBETRA

Le busard cendré niche au sol, souvent dans les champs de céréales. Il voit un nombre important de ses nids détruits lors des moissons. De plus en plus, de couples se reproduisent dans les landes et les friches naturelles, où les risques sont moindres.

HUPPE FASCÉE - UPUPA UPOPS

Présente dans le Plat pour sa période de nidification, son plumage orange barré de noir et de blanc, sa longue crête sur la tête, son long bec fin rendent la huppe fasciée facilement reconnaissable. Son chant est également unique : 'houp-houp-houp' !



ZOOM SUR LES PRAIRIES NATURELLES

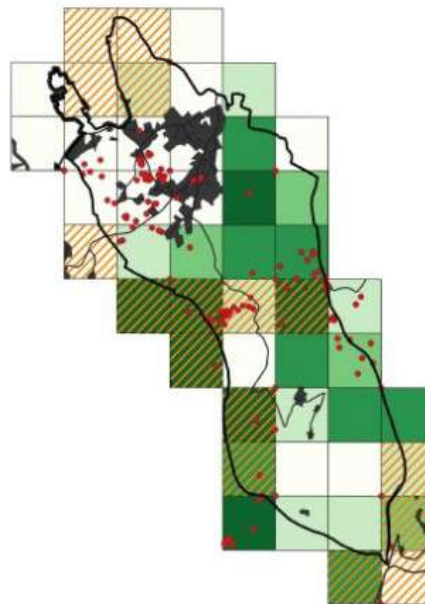
Les prairies naturelles présentent des faciès très divers selon leur altitude, leur exposition ou leur utilisation : prairie sèche ou humide, prairie pâturée ou fauchée, elles proposent une diversité floristique accueillante pour un grand nombre d'espèces.

CARTE DU PATRIMOINE NATUREL À FARNAY

Cette carte a été élaborée à partir de 3 critères :

- Naturalité : dépend du niveau d'anthropisation du milieu
- Milieux patrimoniaux : milieux naturels* rares, exceptionnels et/ou quasiment menacés, vulnérables, en danger d'extinction

- Espèces sur liste rouge : espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique) au niveau régional



*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de plantes se développe.



- Espèces sur liste rouge
 - Présence de milieux patrimoniaux
- Naturalité
- Très faible
 - Faible
 - Moyenne
 - Forte
 - Très forte
- Routes et bâtiments
 - Limite communale

0 500 1000 m

Sources : Données sur l'occupation du sol issues de la carte des habitats naturels du CBNMC (2019), données d'observations issues de Pilat Biodiv' (2021).

Carte réalisée en 2021 par Marion BASSÉ, stagiaire au Parc naturel régional du Pilat.



ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES LES FICHES COMMUNALES



ATOUTS

Certains milieux de la commune présentent un intérêt écologique pour la biodiversité :

Les **milieux agricoles**, mosaïque de cultures et de prairies, représentent des secteurs intéressants pour la faune et la flore.

Les **prairies naturelles** représentent une part importante des milieux ouverts agricoles et abritent une diversité floristique importante.

Des **éléments anthropiques** (murets, ponts, bâti ancien, tunnels...) peuvent être accueillants pour la biodiversité (reptiles, chiroptères, plantes...).

PISTES D'ACTIONS

IL EST TEMPS D'AGIR

Certaines pistes d'actions permettent de favoriser et préserver les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les milieux naturels présents sur la commune.

- Communication / sensibilisation
ex : articles dans le bulletin municipal
- Gestion des espaces publics et du bâti communal
ex : *adopter la gestion des espaces verts ou cycle de vie des pollinisateurs*
- Aménagement du territoire
ex : *bien choisir les secteurs d'urbanisation*
- Protection d'espaces communaux, via des dispositifs contractuels ou réglementaires
ex : *mise en place d'obligations réelles environnementales (contrat incluant des mesures de préservation des milieux)*
- Implication des agents communaux
ex : *formations*
- Implication des acteurs économiques par de l'incitation ou de la communication
ex : *intégration de clauses environnementales dans les baux ruraux*
- Améliorer en continu les connaissances sur la biodiversité
ex : *mieux connaître les abeilles sauvages des espaces verts grâce au suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPoll)*

Les services du Parc du Pilat se tiennent à disposition pour initier ces démarches en faveur de la biodiversité.

PRESSIONS

Certains pressions fragilisent la richesse écologique de la commune :

- la modification des prairies naturelles par modification des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- la perte de cavités, habitats potentiels pour de nombreuses espèces (chevêche, chiroptères...) dans le bâti (habitations, ouvrages...) lors des rénovations
- la pollution lumineuse est une source de dérangement de la faune et de la flore, tout comme la pollution sonore

Le niveau de ces menaces pourrait être défini par un diagnostic détaillé de la commune.



Ateliers participatifs pour construire des projets communaux

POUR ALLER PLUS LOIN

SUR LES ESPÈCES

Pilat Biodiv', l'Atlas de la biodiversité du Parc du Pilat - biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

SUR LES MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels du Pilat - carto.parc-naturel-pilat.fr

© Parc naturel régional du Pilat : septembre 2021 / Crédits photographiques : Parc naturel régional du Pilat (François Desd, Guillaume Chagnepf), David Musycky, Luc Vignur, Document réalisé par Marie Bessé, et Agnès M2 à Parc naturel régional du Pilat pour le finaliser et le programmer dans Atlas de la Biodiversité Communale.



Parc naturel régional du Pilat
2, rue Benoît 42430 Pélussin
04 78 37 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un regroupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui associe activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Rares et diversifiées, les initiatives et les actions, soutenues par les habitants, visent à restaurer les écosystèmes, à préserver les espèces, à développer des éco-citoyennetés et d'améliorer le cadre de vie.



STRATÉGIE BIODIVERSITÉ SEM - 8/06/23





SUITE DES ABC : ACCOMPAGNEMENT DE COMMUNES

Le parc accompagne des communes pour la réalisation de plans communaux biodiversité :

8 communes déjà impliquées.

2 sur SEM :
Farnay et Chateauneuf

1 AMI lancé en 2020.

Commune engagée pour la nature

Châteauneuf

La commune de Châteauneuf s'engage pour préserver la biodiversité

Après l'élaboration d'un diagnostic partagé entre les élus de Châteauneuf et le Parc du Pilat, quatre grandes orientations à mener durant le mandat ont été identifiées. Ces axes intègrent les objectifs de préservation et sensibilisation autour de la biodiversité, dans une optique d'amélioration du cadre de vie.

PARC DU MOLLARD, VITRINE DE LA BIODIVERSITÉ

Châteauneuf est en bordure du Parc du Pilat, commune limitrophe entre la ville et la campagne. Une commune caractéristique de la vallée du Gier, où le sauvage s'invite aux portes de la Ville. Le Château du Mollard, symbole de cette liaison entre ville et campagne peut devenir un lieu d'accueil de la biodiversité et une vitrine pour les habitants et promeneurs.

Actions envisagées :

- Réaliser et mettre en œuvre un plan de gestion écologique
- En faire un support pédagogique (animations autour de la biodiversité et de la gestion)
- Rendre les bâtiments supports pour l'accueil de biodiversité

DES ESPACES VERTS SUPPORTS DE BIODIVERSITÉ

Les espaces verts peuvent être de réelles zones d'accueil pour la biodiversité. La commune de Châteauneuf porte le projet de faire évoluer leur gestion pour leur intérêt écologique mais aussi pour leur rôle pédagogique auprès des habitants. La commune souhaite ainsi initier les habitants à une autre vision de l'entretien des jardins.

Actions envisagées :

- Définir un plan de gestion différenciée
- Réaliser des massifs pérennes et résistants avec l'utilisation de plantes vivaces
- Transférer et partager ses expériences avec d'autres communes
- Relier biodiversité et fleurissement

POLLUTION LUMINEUSE

À l'interface entre le Pilat et la vallée du Gier, Châteauneuf est une porte d'entrée vers le milieu naturel. Mais la lumière artificielle peut se révéler une barrière infranchissable pour la faune nocturne. La commune s'engage à faire évoluer son éclairage public.

Actions envisagées :

- Identifier les enjeux de l'éclairage (notamment les impacts sur les milieux naturels) et les modalités d'évolution
- Organiser des temps de partages et de sensibilisation des habitants
- Adapter l'éclairage nocturne aux enjeux de biodiversité

INFORMATION ET IMPLICATION LES HABITANTS

La connaissance est un préalable nécessaire à toute action de préservation. Les élus de Châteauneuf souhaitent faire découvrir la nature de la commune aux habitants, tout en les impliquant dans sa préservation.

Actions envisagées :

- Valoriser le patrimoine naturel de la commune dans les bulletins municipaux et/ou le site internet
- Proposer aux habitants des temps de partages et d'implications lors d'événements communaux
- Communiquer, notamment via le concours "maisons fleuries"

Le Parc du Pilat s'engage à accompagner la commune pour chacun de ces projets. La commune s'engage à mener à bien ces projets en intégrant la biodiversité comme fil conducteur et critère de choix dans les décisions à prendre.



Merci pour votre attention



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
Facebook.com/Parcdupilat

www.parc-naturel-pilat.fr